

# LA VIE ECONOMIQUE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES **DU SUD-OUEST**

MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018 - N° 2321 - 1,30 €

## TERTIAIRE / BORDEAUX LA PLUS HAUTE TOUR EN BOIS



**JOURNAL HABILITÉ À RECEVOIR LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES SUR  
LES DÉPARTEMENTS DE GIRONDE, LOT-ET-GARONNE, LANDES ET DORDOGNE.**

108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux cedex  
Tél. 05 56 81 17 32 - Fax 05 56 52 05 49 - annonces-legales@vie-economique.com  
Rédaction : contact@vie-economique.com



ISSN 1157 - 5387

# MESURES POUR LE POUVOIR D'ACHAT



## Exonération des cotisations vieillesse pour les heures supplémentaires et majoration de la prime d'activité.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 prévoit de poursuivre les allègements de cotisations sociales sur les salaires.

En janvier 2018, la cotisation salariale d'assurance maladie de 0,75 % a été supprimée et la cotisation salariale d'assurance chômage réduite à 0,95 % avant d'être totalement supprimée à compter d'octobre 2018. Ces mesures étaient compensées par la hausse de la CSG.

À compter de septembre 2019, les heures supplémentaires et complémentaires seraient exonérées des cotisations salariales d'assurance vieillesse.

L'exonération porterait ainsi sur la cotisation de base (0,4 % sur le salaire total, 6,9 % dans la limite du plafond de sécurité sociale) et les cotisations de retraite complémentaire ARRCO (3,1 % dans la limite du plafond), AGIRC (7,8 %

entre un et quatre plafonds) et AGFF (0,8 % dans la limite du plafond).

Selon le gouvernement, la mesure permettrait un gain de pouvoir d'achat moyen de 200 euros par an et par salarié et pourrait concerner près de 9 millions de personnes.

De leur côté, les employeurs de moins de 20 salariés continueront de bénéficier de la déduction forfaitaire de 1,50 euro sur les cotisations patronales.

### REVALORISATION DE LA PRIME D'ACTIVITÉ

La prime d'activité, qui remplace depuis 2016 le RSA et la prime pour l'emploi, est une prestation sociale versée aux salariés et travailleurs indépendants dont le revenu est modeste (1,4 fois le smic pour un salarié célibataire). Son calcul, assez complexe, tient compte des

revenus professionnels, des prestations sociales (indemnités chômage, aides au logement, allocations familiales, etc.) et de la composition du foyer.

La prime d'activité sera revalorisée par étapes. Dans un premier temps, le montant forfaitaire de la prime a déjà été augmenté de 20 euros à compter de septembre 2018.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 prévoit une bonification, s'ajoutant à l'actuelle bonification individuelle. Au niveau du smic cette nouvelle bonification se chiffrerait à 20 euros par mois en août 2019 et sera majorée jusqu'en août 2021 pour atteindre 60 euros. Au-delà du smic, la prime serait dégressive pour s'annuler à hauteur de 1,4 fois le smic (2 100 euros). En dessous du smic, la prime s'annulerait à hauteur de 50 % du smic.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX			BARÈME DES FRAIS DE VOITURE 2017				INDICE DES PRIX				
REPERES INSEE - 12 JUILLET 2018		EN NIVEAU	VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		(Base 100 en 2015 à partir de 2016). Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.				
		EVOLUTION ANNUELLE EN %	Puissance fiscale	Jusqu'à 5 000 km	de 5 001 à 20 000 km	Au-delà de 20 000 km	Sept. 17	Sept. 18	augmentation sur un an		
	2017 T1	109,46	+ 0,98 %	3 CV	d x 0,41	(d x 0,245) + 824 €	d x 0,286	Indice d'ensemble	101,28	103,56	+ 2,2 %
	2017 T2	110	+ 1,48 %	4 CV	d x 0,493	(d x 0,277) + 1 082 €	d x 0,332	Indice hors tabac	101,28	103,25	+ 1,9 %
	2017 T3	110,78	+ 2,04 %	5 CV	d x 0,543	(d x 0,305) + 1 188 €	d x 0,364	SÉCURITÉ SOCIALE Plafond mensuel			
	2017 T4	111,33	+ 2,22 %	6 CV	d x 0,568	(d x 0,32) + 1 244 €	d x 0,382	2018 : 3 311 €			
	2018 T1	111,87	+ 2,20 %	7 CV et +	d x 0,595	(d x 0,337) + 1 288 €	d x 0,401	Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (39 732 €).			
2018 T2	112,59	+ 2,35 %	VÉLOMOTEURS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		SMIC				
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux : - l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ; - l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.			Cylindrée	Jusqu'à 2 000 km	de 2 001 à 5 000 km	Au-delà de 5 000 km	Horaire				
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL (baux d'habitation loi Mermaz)			Moins de 50 cm3	d x 0,269	(d x 0,063) + 412 €	d x 0,146	Mensuel (35 h)				
Trimestre de référence	IRL des loyers	Variation annuelle	MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		SOMMAIRE EN PAGE 4				
1 <sup>er</sup> trimestre 2018	127,22	+ 1,05 %	Puissance	Jusqu'à 3 000 km	de 3 001 à 6 000 km	Au-delà de 6 000 km					
2 <sup>ème</sup> trimestre 2018	127,77	+ 1,25 %	1 ou 2 CV	d x 0,338	(d x 0,084) + 760 €	d x 0,211					
3 <sup>ème</sup> trimestre 2018	128,45	+ 1,57 %	3, 4 ou 5 CV	d x 0,4	(d x 0,07) + 989 €	d x 0,235					
			Plus de 5 CV	d x 0,518	(d x 0,067) + 1 351 €	d x 0,292					

# TERTIAIRE / BORDEAUX

## LA PLUS HAUTE TOUR EN BOIS

Perspective, l'immeuble de bureaux en bois le plus haut de France (plus de 30 mètres) était inauguré le 30 octobre dans le quartier de Bordeaux-Saint-Jean (Euratlantique). Une prouesse technique et environnementale initiée par le groupe girondin Pichet.

Sans doute les automobilistes qui arrivent à Bordeaux par la rocade des quais vont apercevoir ce nouvel immeuble édifié quai de Brienne non loin du nouveau siège bunker de la Caisse d'Épargne. Il s'agit donc de « Perspective » du groupe Pichet, inauguré le 30 octobre dernier en présence du PDG du groupe Pichet Patrice Pichet et du maire de Bordeaux Alain Juppé aux côtés de son adjointe au développement économique Virginie Calmels. Avec ses 7 niveaux et sa hauteur de 30,84 mètres, il est à ce jour l'immeuble tertiaire à ossature bois le plus élevé de France. Situé dans la ZAC Saint-Jean - Belcier, sur le périmètre Euratlantique, l'édifice est le premier bâtiment d'affaires à sortir de terre - des immeubles de logements existent déjà après presque 2 ans de travaux. Très bientôt, des entreprises et des privés viendront s'y implanter, à deux pas du boulevard des Frères-Moga, dans un quartier qui se dotera dans les prochains mois et années d'une école, d'activités associatives et du jardin de l'Ars, un jardin familial de 6 hectares. « C'est une prouesse technique et architecturale », s'enthousiasme Patrice Pichet, promoteur d'un projet « emblématique ».

### UN EXEMPLE SUR LE PLAN ÉCOLOGIQUE

En effet, conçu par le cabinet d'architecture Laisné Roussel, ce bâtiment novateur de 5 000 m<sup>2</sup> de surfaces, se compose de 2 ailes organisées autour d'un atrium central orienté sud sur un jardin. Chacune de ces ailes comporte un noyau qui concentre les locaux sensibles (local informatique, archives), les sanitaires et les espaces de circulation. Ce sont les noyaux qui assurent la connexion entre l'escalier central de l'atrium et les 12 plateaux de bureaux répartis dans le bâtiment. Les plateaux de bureaux sont découpés en compartiments fixes de moins de 300 m<sup>2</sup>. Organisés sur une trame de 4,80 m conforme aux standards bois, ils permettent une large modularité d'aménagements (de l'open space aux bureaux individuels, semi-cloisonnés, etc.). Enfin les personnalités présentes



à l'inauguration ont pu profiter des 2 grandes terrasses prévues en R+4 qui permettent de profiter des différentes vues offertes par l'environnement (la ville de Bordeaux, la Garonne, le futur pont Simone Veil, le jardin de l'Ars, les coteaux de la rive droite). Car Perspective se veut avant tout un exemple sur le plan écologique. Le bâtiment fonctionne à l'énergie dite passive. Aussi, le taux de vitrage des façades est optimisé pour un éclairage naturel abondant, maîtrisé au niveau des apports solaires grâce à des protections solaires extérieures du type BSO. Les fenêtres ont des ouvrants, en majorité manuels et en partie automatisés asservis par la GTB pour la surventilation nocturne. La ventilation des locaux est réalisée par des centrales de traitement d'air (CTA) à double flux équipées d'une récupération de chaleur et de filtres pour l'air neuf. Afin de garantir une qualité d'air intérieur optimale en toutes circonstances, les débits d'air sont

supérieurs aux valeurs réglementaires et modulés selon les besoins réels dans chaque zone. Les bureaux seront chauffés et refroidis par des panneaux plafonniers qui dégagent en hiver une chaleur douce et agréable par rayonnement. En été, ils seront reliés par une boucle d'eau glacée prévenant du groupe froid. Un dispositif de surventilation naturelle rafraîchit le bâtiment pendant la nuit et une enveloppe performante et des stores extérieurs automatisés permettent de préserver cette fraîcheur dans la journée. Le groupe Pichet a pris le parti de promouvoir la filière bois régionale : de l'épicéa des Landes et du Limousin plus précisément. L'ensemble devrait accueillir prochainement ses premiers salariés. Pour le moment, selon les annonces du groupe Pichet, l'immeuble Perspective serait occupé à 80 %.

Vincent ROUSSET

# ÉQUIPEMENT THERMIQUE

## LES 30 ANS DE POLYPOLES

Spécialisée dans la location et vente de climatiseurs, chauffages et déshumidificateurs industriels, la société Polypoies, basée au Haillan, vient de fêter ses 30 ans d'existence. 2018 marque de nouveaux développements avec l'ouverture de 3 nouvelles agences en France.



### POLYPOLES EN CHIFFRES

Chiffre d'affaires 2017 : 5,4 millions d'euros (la location représente 55 % du chiffre d'affaires)  
Chiffre d'affaires 2016 : 4,6 millions d'euros  
Effectif : 25 personnes

Pour marquer le coup de ses 30 ans d'existence, la société Polypoies a offert à ses employés récemment une parenthèse de détente au Cap Ferret (voir photo). L'occasion de se retourner sur ce parcours riche d'une PME girondine dont l'histoire remonte à l'après-guerre. Issu d'un milieu modeste, Paul Perrinet, ingénieur des Arts et Métiers, crée la société SEMIA (33) de vente et location de matériel BTP : il commence par des pelles et des brouettes dans une période de reconstruction de la France. En 1965, la société comptait 500 personnes, avec une nouvelle activité : la fabrication des fameux canons à air chaud DIEMO. En 1969, le dirigeant reçut même des mains du ministre Giscard d'Estaing le prix de l'exportation ! Après le choc pétrolier, la société dépose le bilan en 1983. Et c'est en 1988 que Paul Perrinet recrée une société de négoce de chauffage, qu'il exploitera péniblement jusqu'à son décès en 1998 (5 personnes, 600 000 euros de chiffre d'affaires).

### CLIMATISATION ET LOCATION

Pierre Perrinet, son fils, aussi ingénieur des Arts et Métiers, alors ingénieur international à la Lyonnaise des Eaux, décide de racheter la société à la succession et s'accroche pour la faire vivre.

Il développe sur 2 axes : la climatisation, afin d'avoir une activité l'été et la location, afin d'avoir une récurrence client ! Patron volontiers chaleureux et humaniste, Pierre Perrinet eut l'idée d'ouvrir plusieurs agences en France : Lille en 2003, Paris en 2005, Lyon en 2008, Toulouse en 2010. « Notre objectif est de servir encore mieux nos clients (EDF, Dalkia, Areva, Dassault...) », explique le PDG de Polypoies. En octobre, la société, dont le siège est au Haillan, a ouvert 2 nouvelles agences à Nantes (Saint-Herblain) et à Nancy en attendant Marseille très prochainement. Polypoies conforte ainsi sa place de leader sur le marché de la location d'équipements thermiques tout en jouant un rôle de proximité avec ses clients sur la carte nationale. « Nous innovons constamment sur notre niche de marché, grâce à une structure légère et performante. Nous inventons pour nos clients des solutions sur mesure : par exemple, nous avons lancé l'hiver dernier le premier générateur d'air chaud en location et fonctionnant au bois », précise Pierre Perrinet. Expertise, stabilité et fiabilité sont les maîtres mots d'une PME qui se veut collaborative dans son management. Ainsi les 5 collaborateurs de 1998 sont toujours présents et aux postes clés. 30 % du résultat de l'entreprise sont

distribués aux salariés. « Nous voulons garder une taille humaine », précise le PDG. « Nous ne cherchons pas à devenir Kiloutou ou Loxam. Notre objectif principal est la satisfaction client avec une réelle proximité. Nous privilégions la qualité à la quantité. Et la porte de mon bureau est toujours ouverte ! », sourit le PDG de Polypoies.

Vincent ROUSSET

## SOMMAIRE

À LA LOUPE	p. 3
ACTUALITÉS	p. 4
NOUVELLES BRÈVES	p. 7
ANNONCES LÉGALES	p. 9
IMMOBILIER	p. 18

# MADE IN FRANCE

## SALON HYPER CONNECTÉ



MIF Expo, le Salon du Made in France, se tient les 10, 11 et 12 novembre prochains à Paris, Portes de Versailles. Un lieu de rencontre unique devenu incontournable et plus que jamais stratégique.

Lorsqu'il endossa la fameuse marinière pour une une de journal, l'ancien ministre du redressement productif Arnaud Montebourg n'aurait sans doute pas imaginé le succès d'un concept qu'il contribua à remettre en selle : le made in France. Celui-ci donna lieu à un salon, Made in France Expo (MIF Expo). En à peine 6 ans, ce salon est devenu un rendez-vous incontournable ! La plus grande boutique de produits fabriqués en France est un lieu unique de rencontre entre les consommateurs et les fabricants qui produisent sur le territoire et l'événement où prennent naissance la plupart des initiatives de promotion du Made in France. MIF Expo c'est plus de 60 000 visiteurs, plus de 450 entreprises de toutes tailles (PME, ETI, TPE, start-up) venant de toute la France et de tous les secteurs (mode, enfance, art de vivre, gastronomie, mobilité, innovation). MIF Expo, ce sont aussi de belles histoires d'entreprises qui démontrent qu'il est encore possible de produire en France. À l'heure où les usines d'électroménager ferment et délocalisent, les visiteurs pourront découvrir Bob, le lave-vaisselle compact, écologique et fabriqué dans l'ancienne usine Brandt de La Roche-sur-

Yon par Daan Tech, prometteuse start-up qui ambitionne de devenir le Dyson Made in France. En cette année de coupe du Monde, la marque de textile sportif Coureur du Dimanche, originaire de Lyon, sera présente. Avec les chaussures à crampons Milémil ou les vêtements techniques Arod, les sportifs pourront s'équiper local de la tête aux pieds. Grâce aux Poulettes Fitness, les femmes pourront enfin transpirer français.

### PAVILLON NOUVELLE-AQUITAINE

Les plus belles marques industrielles nous démontrent que l'ingénierie française permet de rendre le Made in France accessible à tous avec les shampoings Dop, les laboratoires Pierre Fabre, les produits ménagers Alfapac, les aliments pour animaux domestiques Ultima ou les meubles Gautier. Parallèlement, beaucoup de nouvelles marques se lancent encore sur le salon comme Routine, Petit Meunier, Le Biberon Français, Le Cornichon Français et de belles surprises à venir. Autre exemple de come-back réussi, Smuggler, le seul costume confectionné en France, sera

sur le salon pour prendre vos mesures. De leur côté les Jeannettes viendront vous montrer que la reprise en coopérative de leur usine de délicieuses madeleines est un succès pérenne. Les success-stories entrepreneuriales françaises les plus inspirantes qui s'engagent et nous montrent l'exemple d'une transition locale et circulaire seront encore au rendez-vous. Le Slip Français, 1083, le T-shirt propre, Atelier Tuffery, La Gentle Factory, Teorum Lamazuna, Biospetyl, In'bo, Fantome seront à l'honneur dans un salon qui les accompagne depuis leurs débuts. Enfin les pavillons régionaux montent en puissance cette année avec Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté pour montrer leur rôle décisif dans la relocalisation. Le Made in France n'est jamais que la somme de toutes nos productions régionales. À noter que cette année, le salon se tiendra du samedi au lundi et offrira une journée particulièrement propice aux rencontres professionnelles, articulée autour de conférences et d'ateliers.

Vincent ROUSSET

# SALAIRES

## LES EXIGENCES DES CADRES



**Selon une enquête du cabinet de recrutement Robert Half, l'emploi cadre connaît actuellement son plus haut niveau historique des recrutements. Et les salaires sont plutôt à la hausse.**

Le marché de l'emploi se porte bien et la transformation digitale des entreprises ne cesse de s'intensifier : la France surfe sur la vague d'importants programmes d'investissement (IA, start-up...). Comme le montre le cabinet de recrutement international Robert Half dans sa dernière enquête, le boom est bien là et quasiment tous les secteurs de l'économie sont concernés par cette dynamique haussière. Si les chiffres des prévisions d'embauche sont encourageants, des tensions existent. Deux causes majeures : un marché de plus en plus orienté candidat et une évolution dans les priorités digitales des entreprises en demande de compétences techniques de plus en plus pointues. Quant aux salaires, une dynamique plutôt inflationniste se met en place. Les exigences salariales des cadres sont en hausse. Pour au minimum 6 embauches sur 10, deux tiers des entreprises qui souhaitent assurer le recrutement d'un talent ont dû augmenter le salaire prévu.

### UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À LA PARTIE VARIABLE

65 % des managers disent qu'il est plus difficile d'attirer des professionnels qualifiés qu'il y a 5 ans. Le fait de proposer

un salaire attractif aux candidats peut jouer en faveur d'une entreprise, mais cela ne suffit pas systématiquement. Les professionnels qualifiés vont également accorder une attention particulière à la partie variable, à savoir les différents avantages (« incentives » ou en nature), outre les plans d'intéressement et les plans de participation. Les entreprises qui souhaitent attirer et fidéliser les collaborateurs doivent se démarquer en proposant non seulement des missions correspondant aux attentes, mais aussi en soignant la marque employeur. À titre d'exemple, près de 4 entreprises sur 10 ont mis en place le télétravail au cours des 3 dernières années pour attirer les meilleurs talents. L'enquête de Robert Half met en exergue les principaux secteurs métiers attractifs. En premier lieu, les fonctions de la finance d'entreprise et de la comptabilité restent incontournables pour les entreprises. Sur les 12 derniers mois, Robert Half constate une nette tendance haussière sur les volumes d'embauche sur un marché clairement orienté candidat. Le marché du management de la transition continue quant à lui d'être en pleine expansion. De plus en plus d'entreprises ont recours à ces profils, que ce soit dans le cadre de remplacements ou pour des

missions spécifiques. 78 % des directeurs financiers interrogés jugent qu'il est rentable de travailler avec des managers de transition. Au niveau salarial, la rareté de ces profils les rend désirables. Concernant la transformation digitale, elle fait désormais partie du paysage. Parce qu'elles gagnent en maturité, les entreprises recherchent des profils plus experts pour répondre à des enjeux ciblés. Par ailleurs, les profils recherchés doivent être de plus en plus hybrides. Au niveau salarial, il y a des surenchères sur les profils liés à la data et au développement informatique. Juridique, fiscal et ressources humaines : le marché du recrutement sur ces profils repart à la hausse. Robert Half relève ainsi des créations de postes et certaines dynamiques bien spécifiques. « *Ce fort dynamisme sur le marché de l'emploi justifie de nouvelles stratégies d'embauches et des processus de recrutement raccourcis. Mon conseil aux entreprises : augmentez vos offres de salaires sur les profils très recherchés et préparez-vous à ajuster vos grilles salariales à la hausse* », déclare Olivier Gélis, Managing Director Robert Half France.

Vincent ROUSSET

**ZONE D'ACTIVITÉ**

40

HOSSEGOR EN EXTENSION



À Soorts-Hossegor, le parc d'activités Pédebert, emblématique de la filière surf, entame sa métamorphose. Un investissement de 7 millions d'euros, porté par la Communauté de communes Marenne Adour Côte sud, la Ville et le département des Landes à la hauteur de l'enjeu pour les 250 entreprises et les 1 000 salariés de la zone. Le calendrier des travaux prévoit dans un premier temps son réaménagement pour faciliter l'activité des commerces. Une extension de 8,6 hectares sera aménagée en 2019 dans le prolongement des 48 hectares existants, avec la création de 25 nouveaux lots, dédiés aux entreprises du surf, des sports et des loisirs. À l'horizon 2020, un bâtiment de 1 160 mètres carrés, doté d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprises sera également érigé. Le projet, mené en collaboration avec Eurosima, l'association européenne des industriels des actions sports, comprend une solution d'hébergement pour les nouvelles marques et nouveaux services de la filière qui débutent, et un espace de coworking, soit à terme, une quarantaine d'entreprises supplémentaires.

**MÉTAL**

24

UN PÔLE ÉTUDE ET FABRICATION  
À LA FEUILLADE

La ZA les Guinassou, à La Feuillade, près de Terrasson-Lavilledieu, accueille une holding composée de trois entreprises artisanales : Mouneyrac études (bureau d'études et conception dans le domaine de la métallurgie), Mouneyrac (usinage, tournage, frappe, profilage) et Balsimport (fabrication de pièces métalliques, clé d'assemblage).

Deux étapes ont marqué cette structuration : la reprise de l'entreprise Mouneyrac, en février 2016 puis celle de l'entreprise Balsimport, en juillet 2018. Plusieurs projets de développement sont en cours ou en préparation, notamment l'acquisition par Mouneyrac de deux presses pour frappe de pièces. Un dépôt de brevet fait l'objet d'un financement PTI (Prestation Tremplin Innovation, destiné à aider les entreprises dans la mise en œuvre d'un projet innovant) avec le réseau Innover en Nouvelle-Aquitaine, porté et animé par ADI Nouvelle-Aquitaine.

**AGROALIMENTAIRE**

24

UN RABELAIS DES JEUNES TALENTS  
À NONTRON

La Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) organise la 7<sup>e</sup> édition des Rabelais des Jeunes Talents lundi 12 novembre, au Grand Rex, à Paris, en présence de la ministre du Travail. La manifestation est destinée à promouvoir l'apprentissage et les métiers de l'alimentation. Elle mettra à l'honneur 33 jeunes de 17 à 26 ans exerçant dans 11 métiers différents (boucher, boulanger, charcutier-traiteur, chocolatier, épicier, caviste, détaillant en produits bio, crémier-fromager, glacier, pâtissier, poissonnier, primeur et restaurateur). Un Périgourdin est distingué parmi les charcutiers-traiteurs : Tony Gory, de Nontron, recevra son Rabelais et comptera, dès lors, parmi les meilleurs jeunes Français dans sa catégorie.

Depuis 2012, les Rabelais valorisent des jeunes professionnels de l'alimentation reconnus par leurs pairs pour leur talent et leur motivation. De quoi rappeler que l'apprentissage et la formation par alternance forment une voie d'excellence.

La CGAD, organisation interprofessionnelle des métiers de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration, représente plus de 375 000 entreprises alimentaires de proximité, générant un chiffre d'affaires de plus de 100 milliards d'euros chaque année et employant plus de 1,3 million d'actifs et formant plus de 150 000 jeunes, dont 75 000 apprentis.

**AGROALIMENTAIRE**

40

CARTOGIP : RADAR DE LA GRIPPE AVIAIRE

Le cluster biosécurité de la filière aviaire, piloté à Mont-de-Marsan par le GIP Agrolandes en partenariat avec les professionnels du secteur, développe Cartogip, un outil de partage d'informations en temps réel entre les différents acteurs en cas de suspicion d'une nouvelle épidémie. En effet, pour améliorer les réactions collectives en temps de crise, la filière travaille au déploiement de la Base de données avicole (BD Avicole) pour tous afin d'identifier tous les éleveurs et bâtiments, de localiser tous les lots d'animaux, de protéger les élevages de reproducteurs et couvoirs et d'informer rapidement. En complément, Cartogip permet un suivi en temps réel des élevages en les géo-localisant dans un périmètre donné. En cas de nouveau foyer épidémique, les éleveurs ou les vétérinaires peuvent signaler l'emplacement du foyer par téléphone portable et diffuser en instantané l'information à l'ensemble des partenaires. La Région Nouvelle-Aquitaine accompagne ce développement à hauteur de 171 000 euros.

**CARNET**

**Nicolas Foucard**, directeur de l'établissement d'Ariane Group au Haillan (33), succède à **Yannick Dufau** à la présidence de l'UIMM Gironde-Landes qui fédère 1 200 établissements et 32 000 salariés. Élu pour deux ans, il a réaffirmé la volonté de l'organisation professionnelle de défendre l'ensemble des entreprises de la branche, de la TPE à l'établissement industriel, dans un contexte où de grands changements s'annoncent, en particulier en matière d'évolution technologique, de recrutement ou de formation professionnelle. Première action : le lancement le 5 novembre d'un comité Bordeaux-Métropole mobilité travail. Ce comité, voulu par les industriels, aura pour objectif de suivre les problèmes de mobilité identifiés par les entreprises et de rechercher des solutions pragmatiques.

**CELLULOSE**

40

OUATECO CRÉE L'ISOLANT  
TEXTILE

Ouateco, l'entreprise de fabrication d'isolant pour la construction en ouate de cellulose, créée en 2012 par Thierry Toniutti à Saint-Geours-de-Marenne, continue d'innover avec Fileco. En complément du recyclage de journaux et papiers sélectionnés lors des tris sélectifs des entreprises de recyclage néo-aquitain, l'entreprise envisage désormais d'introduire une charge textile dans l'isolant, le béton ou de fabriquer des fils recyclés. Pour mener à bien ce projet, unique en France, elle prévoit d'acquiescer une ligne d'effilochage remise à neuf et de l'adapter pour incorporer un dispositif de déliassage mécanique d'une capacité 6 000 tonnes par an. La matière première ? Les textiles et chaussures collectés chaque année dans la région, estimés à 27 000 tonnes d'ici 2020. Le Landais qui estime que cette nouvelle activité devrait contribuer à créer 6 emplois est accompagné à hauteur de 450 000 euros par la Région dans cette acquisition.

**EMPLOI**

33

## JOB DATING NOUVELLE GÉNÉRATION



Rien à voir avec les salons de l'emploi traditionnels. Les Job Dating organisés par le Crédit Agricole et la plateforme professionnelle pour l'emploi jeunes Wizbii, ce sont 60 à 80 candidats de 18 à 30 ans, qui se réunissent dans des endroits insolites tels que des bars, musées, opéras, châteaux, aquarium ou encore stades de football... autour d'un apéritif dînatoire pour rencontrer des entreprises. Pour le prochain rendez-vous proposé à Bordeaux, le 13 novembre, Crédit Agricole Aquitaine, Leroy Merlin, GE2M (groupement d'employeurs des métiers de la mer), Dr Santé (éditeur de logiciel médical), Synergies@Venir (service d'aide à

domicile), McDonald's et Vents et Marées (poissonnerie) sont déjà annoncés. À pourvoir : des postes de conseillers commerciaux, conseillers clientèle, préparateurs de commandes, vendeurs, managers, assistants de vie, assistants RH, techniciens supports informatiques, community managers... Au cours des précédents job dating, déjà organisés à Bordeaux et Agen en 2017 et 2018, 36 entreprises de la région ont ainsi rencontré plus de 200 candidats.

**Mardi 13 novembre, de 18 h 30 à 21 h 30 – pour découvrir le lieu de rendez-vous, inscription indispensable auprès de Wizbii par e-mail ([carla@wizbii.com](mailto:carla@wizbii.com)) ou bien par téléphone au 06 69 67 11 16.**

**ENVIRONNEMENT** 33 40

## L'AUTOCAR ROULE AU MARC DE RAISIN

Après l'un des bus du réseau Transgironde, c'est au tour d'un autocar de la ligne Translandes, entre Dax et Mont-de-Marsan, de tester « ED65 », le bioéthanol issu de résidus viniques fermentés. Fabriqué par la coopérative Raisinor, située à côté de la distillerie UCVA de Coutras (33), il affiche des performances environnementales atteignant une réduction de 92% de production de CO<sub>2</sub>. Potentiel à terme : l'alimentation de 2 000 véhicules du transport public et routier opérant des rotations locales.

**FORMATION**

47

## SALON STUDYRAMA À AGEN

Studyrama organise à Agen le premier salon Études Supérieures qui doit permettre aux lycéens et étudiants de Lot-et-Garonne de découvrir toutes les formations accessibles au niveau régional et national. Le Salon qui se tiendra le samedi 17 novembre au Centre des Congrès d'Agen rassemblera de nombreux établissements et proposera 400 formations en initial ou en alternance. Différentes conférences thématiques animées par des spécialistes de l'orientation apporteront des réponses pratiques à des questions clés.

**FORMATION**

24

## OPÉRATION STAGE DATING SUR LE CAMPUS PÉRIGORD



Le campus Périgord organise jeudi 22 novembre, de 13 h 30 à 18 h, un stage dating, qui permet de réaliser des entretiens rapides entre professionnels et étudiants de DUT. Il s'agit de permettre aux 350 étudiants de 2<sup>e</sup> année de rencontrer des professionnels de secteurs différents, de se familiariser avec les entretiens de recrutement et de décrocher un stage pour la période d'avril-mai prochains. Pour les professionnels, c'est l'occasion de se faire connaître et de repérer des profils adaptés aux missions souhaitées en un minimum de temps. L'an passé le département Tech de Co avait réuni 23 entreprises de tous secteurs, qui peuvent rencontrer des jeunes des 3 autres départements : Génie biologique, Génie chimique-génie des procédés, Carrière sociale-gestion urbaine.

**Inscription : [www.iut-perigoureux.u-bordeaux.fr](http://www.iut-perigoureux.u-bordeaux.fr)**

**ÉVÈNEMENT** 33

## CONFÉRENCE

## SUR LE CONTRÔLE URSSAF

Tout chef d'entreprise est un jour confronté à un contrôle Urssaf. Pour permettre aux dirigeants d'anticiper et de faire face, la Cecogeb, l'organisme consulaire girondin pour la gestion et l'entrepreneuriat, organise le 28 novembre, au Bouscat, une conférence sur les différentes étapes de la procédure. Quels sont les procédures et les champs d'applications lors d'un contrôle ? Quels sont les droits et garanties dont dispose le chef d'entreprise ? Comment prévenir un redressement ? Quelles sont les voies de recours ? Le temps d'une matinée, des professionnels viendront éclairer les chefs d'entreprise sur les principes du contrôle et les recours possibles en cas de redressement. La conférence sera animée par François Chourreau, Inspecteur du recouvrement Urssaf et Laurie Milhac, avocate au sein du cabinet Barthélémy

**Mardi 20 novembre 2018, 9 h 30 à 11 h**  
Médiathèque du Bouscat – La Source,  
Place Gambetta, Le Bouscat

**IMMOBILIER** 40

## STÉPHANE PLAZA

## S'IMPLANTE À BISCARROSSE

Après Dax et Pouillon, le très médiatique animateur de l'émission « Recherche appartement ou maison » de M6, fondateur de Stéphane Plaza Immobilier, installe une nouvelle franchise landaise de son réseau à Biscarrosse. Elle sera pilotée par Christophe Pascaud, déjà à la tête de l'agence de La Teste du Buch depuis 2016. L'équipe compte quatre agents commerciaux et propose la recherche de biens personnalisés, les estimations, la transaction vente et la location, en privilégiant des services sur-mesure, comme le home staging digital avec un outil développé par le réseau qui permet de visualiser un bien en 3D. Le réseau compte désormais 312 agences en France et vise les 500 enseignes d'ici 2020.

**8 rue de la Poste – Biscarrosse**



# FRAUDE FISCALE

## NOUVELLES RÈGLES DU JEU

La fin du monopole du fisc en matière de dépôt de plainte, l'alourdissement des sanctions et les nouvelles possibilités de transaction, modifient profondément la répression de la fraude fiscale.

La suppression de ce qu'on appelle le « verrou de Bercy » constitue la mesure phare de la loi relative à la fraude fiscale du 23 octobre 2018. Elle s'articule aussi avec, d'un côté un renforcement des sanctions, de l'autre un assouplissement des possibilités de transaction.

### SUPPRESSION DU « VERROU DE BERCY »

Jusqu'à présent, seule l'administration fiscale avait la possibilité de déposer une plainte pour fraude fiscale, après accord de la commission des infractions fiscales. Ce monopole de dépôt de plainte était justifié par la technicité des dossiers et le souci de maîtriser la politique de la répression en ciblant les cas les plus graves ou les plus exemplaires, les secteurs professionnels les plus concernés ou les mécanismes de fraude les plus courants. Un peu moins de mille plaintes étaient déposées chaque année, surtout en matière de TVA (60 % du nombre des plaintes), d'impôt sur le revenu (22 %) et d'impôt sur les sociétés (17 %).

Désormais, l'administration fiscale a l'obligation de transmettre au Procureur de la République toutes les affaires portant sur des droits supérieurs à 100 000 euros (50 000 euros pour les élus) lorsqu'elles ont donné lieu à des pénalités de 40 %, 80 % ou 100 %. La Commission des infractions fiscales n'a plus à donner son accord. De son côté, le Procureur de la République reste libre d'engager ou non des poursuites. Lorsque les conditions pour la transmission automatique au Parquet ne sont pas remplies, le fisc continue de disposer du monopole du dépôt de plainte, avec l'accord cette fois de la Commission des infractions fiscales.

La mesure s'applique aux contrôles fiscaux pour lesquels une proposition de rectification a été adressée à compter du 25 octobre 2018, date de publication de la loi. Ceci dit, compte tenu des délais d'examen des affaires et de la mise en place du dispositif, les premières plaintes automatiques n'interviendront pas avant plusieurs mois. Rappelons par ailleurs que les poursuites pour fraude fiscale peuvent être engagées jusqu'à la fin de la sixième

année qui suit celle au cours de laquelle l'infraction a été commise.

### CRITÈRES DE LA TRANSMISSION AU PARQUET

Deux critères cumulatifs doivent être satisfaits pour le dépôt automatique d'une plainte pour fraude fiscale : le montant de la fraude et le niveau des pénalités. Le seuil de 100 000 euros de droits éludés peut apparaître relativement bas, en particulier pour les entreprises. En 2017, la moyenne des droits éludés dans les affaires ayant entraîné une plainte a été de 280 000 euros pour la TVA, 425 000 euros pour l'impôt sur le revenu et 130 000 euros pour l'impôt sur les sociétés. Les majorations de 80 % ou 100 % concernent les fraudes les plus graves. La majoration de 100 % est limitée aux évaluations d'office en cas d'opposition à contrôle fiscal. La majoration de 80 % s'applique en cas d'activité occulte ou de manœuvres frauduleuses. La majoration de 40 % est la plus courante. Elle est encourue lorsqu'une déclaration n'a pas été déposée dans les trente jours d'une mise en demeure mais aussi, et en particulier, en cas de « manquement délibéré », ou mauvaise foi, du contribuable. La majoration la plus faible et la plus fréquente est aussi celle pour laquelle le fisc dispose d'une marge d'appréciation importante, la preuve de la mauvaise foi devant être établie par l'administration. Aussi, le nouveau dispositif réserve-t-il encore par ce biais un pouvoir de l'administration dans l'opportunité des poursuites pénales. Cette latitude laissée au fisc donne une importance particulière à la recherche de l'atténuation des pénalités, soit par simple réclamation gracieuse soit par voie de transaction.

### NOUVELLES POSSIBILITÉS DE TRANSACTION

Dans nombre d'affaires, obtenir la dispense de la pénalité de 40 % pour échapper à des poursuites pénales va devenir le but premier de la défense du contribuable. Or, la loi du 23 octobre 2018 assouplit les possibilités de transaction sur le montant des pénalités dans le but de limiter les procédures judiciaires.

Jusqu'à présent, l'administration ne pouvait transiger lorsqu'elle envisageait des poursuites pénales pour fraude fiscale. Cette interdiction est désormais levée et limitée aux seuls cas de manœuvres dilatoires de la part du contribuable (Livre des procédures fiscales, article L 247). De même, la procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (« plaider coupable »), désormais étendue à la fraude fiscale, permet d'éviter le tribunal correctionnel en acceptant la sanction proposée par le Procureur de la République. Signalons aussi, pour les affaires les plus lourdes, l'extension à la fraude fiscale de la convention judiciaire d'intérêt public. Créée par la loi Sapin II, cette procédure transactionnelle permet à une personne morale de mettre fin aux poursuites pénales moyennant une amende d'intérêt public, plafonnée à 30 % du chiffre d'affaires, la mise en œuvre d'un programme de conformité et la réparation des préjudices.

### ALOURDISSEMENT DES SANCTIONS

La nouvelle obligation de dépôt de plainte va élargir de façon très importante la répression pénale de la fraude fiscale. Selon Bercy, le nombre de plaintes pourrait ainsi atteindre 2 500 par an.

Les conséquences d'une condamnation pénale sont en outre désormais plus sévères.

En cas de fraude fiscale aggravée (infraction en bande organisée, utilisation de documents falsifiés, de fausse identité, de comptes bancaires dissimulés à l'étranger), le montant des amendes peut être porté au double du montant des impositions éludées. La loi de finances pour 2018 a aussi rendu obligatoire la peine complémentaire de privation des droits civiques, civils et familiaux.

Une condamnation pénale entraîne enfin désormais, sauf décision expresse du juge, la publication d'office dans la presse ou sur internet de l'identité du contribuable, sanction particulièrement redoutable pour les entreprises.

**Loi 2018-898 du 23 octobre 2018 relative à la lutte contre la fraude**

# LES LOW TECH

## DES SOLUTIONS D'AVENIR



Dans son livre « Nomade des Mers », l'ingénieur et aventurier français Corentin de Chatelperron, pionnier lui-même des low-tech, nous fait découvrir au travers du tour du monde qu'il a effectué toutes ces initiatives locales et durables visant à préserver les ressources de la planète. Visionnaire et concret !

Pour celles et ceux qui l'ignorerait, les low-tech sont ces techniques qui, à l'inverse des high-tech, requièrent beaucoup d'ingéniosité et de talent, mais très peu de moyens financiers. Que diriez-vous de découvrir les plus prometteuses d'entre-elles lors d'un tour du monde d'initiatives écoresponsables et de leurs inventeurs ? Ingénieur et aventurier né en 1983, Corentin de Chatelperron lance un défi aux experts, étudiants, associations, bricoleurs et scientifiques : inventer des dispositifs simples qui puissent permettre à l'homme de reconquérir son indépendance, perdue dans un monde technologique de plus en plus interconnecté. L'ouvrage propose de suivre le périple du jeune ingénieur et de son équipe à bord d'un bateau-laboratoire, le « Nomade des Mers » qui avait quitté le port de Concarneau en 2016 pour 3 ans d'exploration. Avec un objectif : devenir un écosystème autonome exemplaire, porte-drapeau de l'innovation durable et solidaire. On n'est pas dans les grands discours existentiels ici, Corentin de Chatelperron donne dans le concret, le pratique voire ludique. En mer et à

chaque escale, l'équipage expérimente les low-tech qui guident chaque moment de l'expédition, de la construction du bateau jusqu'au choix des destinations.

### DÉSALINISATION

L'ouvrage, remarquablement illustré, retrace toutes ces initiatives expérimentées autour du monde. Parmi ces low-tech, il y a des solutions connues comme la désalinisation de l'eau de mer. Ce n'est pas un hasard si le Maroc fut la première escale du « Nomade des Mers » car c'est le royaume de la désalinisation. « D'ici à 2030, tout le réseau d'eau de la région d'Agadir sera approvisionné ainsi. La technique paraît simple : on sépare le sel de l'eau de mer pour la rendre potable. En revanche, elle demeure énergivore et plutôt high-tech », explique l'ingénieur qui nous raconte tout de même l'espoir d'une rencontre avec un inventeur marocain qui a créé un distillateur solaire pour désaliniser l'eau de mer. Une solution. Président de l'association Gold of Bengal, Corentin de Chatelperron égrène nombre de solutions qui passent par le photovoltaïque domestique (le bol solaire en forme de soucoupe volante géante), le recyclage

et la nouvelle vie des objets sans oublier l'élevage des insectes. « On prend vite goût aux insectes. C'est un peu comme manger des crevettes en Bretagne », sourit ce Géo Trouvetou du développement durable ! L'idée de se lancer dans les low-tech lui est venue en 2009 alors qu'il travaille dans un chantier naval au Bangladesh. Il décida de remplacer la fibre de verre qu'il manipule par de la fibre de jute, une ressource naturelle locale. Pour démontrer son potentiel et trouver des partenaires, Corentin construit le petit voilier « Tara Tari », premier bateau à intégrer du jute. En 2010, alors qu'il n'a que 26 ans, il décide de rallier la France à son bord, pour un périple de 6 mois en solitaire. « Grâce au recours aux low-tech, certains arrivent à faire mieux avec moins : ils développent des économies locales, des emplois, des compétences et renforcent en même temps leur autonomie. Rendre ces innovations accessibles à tous et dans le monde entier, c'est le pari fou du « Nomade des Mers ». »

Vincent ROUSSET

Nomade des Mers, Corentin de Chatelperron, Arte Éditions